



Litige avec ma salle de sport

Par **choudaco**, le **09/05/2013** à **13:39**

Bonjour

Je me suis inscrite en janvier dans une salle de sport.

J'y suis allée une seule fois, le jour où j'ai monté mon dossier d'inscription. (je précise que celui-ci n'est pas complet car je ne possédais pas de RIB sur moi ce jour-là).

Entre temps, ma situation familiale a changé. (Séparation).

Je ne peux donc plus me rendre à la salle avec 2 enfants à charge. Je n'y suis plus jamais retournée.

J'en ai donc informé le centre à plusieurs reprises par courrier. Celui-ci a cependant encaissé les droits d'inscription (95€) et me réclame depuis le RIB.

-Avaient-ils le droit d'encaisser les frais d'inscription d'un dossier incomplet ?

Je n'ai pas l'intention de leur transmettre le RIB puisque j'ai annulé mon abonnement avant de l'avoir commencé.

J'ai besoin de vos conseils. merci